



Assemblée générale de la CNFCE : Lancement du projet « Ouissal », le 24 avril 2013



La Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprises (CNFCE) a tenu son assemblée générale ordinaire, vendredi 19 avril 2013 au siège de l'UTICA, en présence de Mme. Wided Bouchamaoui, présidente de l'UTICA.

Cette assemblée a été consacrée à la présentation du bilan des activités de la chambre au cours de l'année 2013, ainsi que son plan d'actions pour l'année en cours. Plusieurs autres sujets ont été débattus au cours de cette assemblée, notamment les difficultés des chambres régionales des chefs d'entreprises, et les obstacles entravant les femmes à développer davantage leurs projets.

Intervenant à l'ouverture de cette assemblée, Mme Bouchamaoui, a appelé les représentantes des chambres régionales à formuler des recommandations pratiques et programmes d'actions à même de développer leurs activités et à tirer profit des mécanismes d'appui et d'assistance fournis par l'UTICA.

Par ailleurs, elle a tiré la sonnette d'alarme face à l'amplification du commerce parallèle, appelant le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour y contrecarrer. Elle a, en outre, appelé à inscrire la liberté de travail dans la constitution, relevant que «la seule richesse de la Tunisie est son capital humain qu'il convient de préserver».

L'assemblée générale de la CNFCE a été marquée par la présentation du projet de partenariat et de monitoring entre des femmes d'affaires tunisiennes et allemandes, baptisé «Ouissal», qui sera lancé le 24 avril 2013 à Tunis.

Mme Raoudha Ben Saber, présidente de la CNFCE a précisé que ce projet, qui se poursuivra jusqu'à octobre 2013, vise principalement à favoriser les échanges économiques et de formation et à nouer des contacts BtoB entre une trentaine de femmes d'affaires tunisiennes (15) et allemandes (15), a-t-elle fait savoir.

Le plan d'action de la chambre, en 2013, prévoit le lancement prochainement d'une étude sectorielle, en vue de recenser le nombre des femmes chefs d'entreprises selon les secteurs d'activités.

La dynamisation de l'activité économique, sociale et culturelle dans les régions, à travers l'organisation de manifestations et de colloques figure également au programme de la chambre pour 2013.